

SAS JULIEN FARGAL AUTOMOBILES

1 RUE DU CAÏLLOU*

46220 PRAYSSAC
TEL 05.65.22.40.13 - FAX 05.65.30.60.45
SASU AU CAPITAL DE 25000 Euros
SIRET 81495935900013 - APE 4520A
TVA Intra-communaut. : FR73814959359



RENAULT
La vie, avec passion

FACTURE Atelier N° : 98250

Mme CAMPO RENOV
4 GRAND RUE
46700 PUY L'EVEQUE

N° Doc./O.R. : 41279
Réceptionnaire : JULIEN
Compte : CAMPO54409
Mode de règlement : -
Règlement prévu le : 28/03/2024

PAGE	DATE	KM	TYPE VEH	MODELE	IMMAT.	N° SERIE/N° FAB.	DATE LIVR.
1 / 1	28/03/2024	112368	FGMN	TRAFIC III	FM426KL	VF1FL000763918447 S466123	17/12/2019

Signature	Référence	Temps/ Quantité	Prix Unit. H.T.	%Rem	Prix Net H.T.	Montant H.T.	C T
-----------	-----------	--------------------	--------------------	------	------------------	-----------------	--------

Date M.E.C. : 17/12/2019

BIDON ADBLUE 10 L	7711785930	1,00	18,45		18,45	18,45	2
Sous Total Pièce(s) :			18,45				

CODE TAXE	TAUX T.V.A.	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE	TOTAL A PAYER
2	20,00	18,45	3,69	3,69	22,14	22,14

Papillon à joindre à
votre règlement

Client CAMPO54409
Facture 98250
Date 28/03/2024
Montant dû 22,14
Règlement 28/03/2024

(QUI MIEUX QUE RENAULT PEUT ENTRETEENIR VOTRE RENAULT)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉPARATION AU VERSO. CE DOCUMENT VOUS SERA DEMANDÉ POUR L'APPLICATION DE LA GARANTIE. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : NOUS NOUS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES OBJETS DES PRÉSENTS DÉBITS, JUSQU'À LEUR PAIEMENT INTÉGRAL, CONFORMÉMENT À LA LOI 80-335 DU 12 MAI 1980. TVA, ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS. OUTRE LES PÉNALITÉS DE RETARD (TAUX BCE MAJORÉ DE 10 POINTS), EN CAS DE RETARD DE RÈGLEMENT, LE CLIENT SERA REDEVABLE DE PLEIN DROIT DÈS LE PREMIER JOUR DE RETARD DE PAIEMENT, DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE 40€ OU DE TOUT AUTRE MONTANT FIXÉ PAR L'ARTICLE D.441-5 DU CODE DE COMMERCE, AU TITRE DES FRAIS DE RECOURS, ARTICLE L.441-9 DU CODE DE COMMERCE.